Synthèse UFH du 02 avril 2025

Sécurité des vols

Le site de l'EASA (community network) a mis en ligne la semaine dernière une page dédiée à la sensibilisation des pilotes d'hélicoptères au risque de collision avec des câbles, en prenant appui sur une vidéo publiée en Italien sur le sujet, présentant une initiative destinée à rendre les câbles plus visibles.
Cette parution a été accompagnée par une petite campagne sur les réseaux sociaux qui rappelle la réalité de ce risque en diffusant la vidéo d'un accident fatal.
Elle donne l'occasion de rappeler la vidéo très largement partagée, de l'accident survenu au printemps 2019 à La Martinique, à un hélicoptère de la Sécurité Civile. L'événement a fait l'objet d'une analyse très détaillée par le BEA-E, disponible en ligne ici.

Le rapport d'activité du BEA-E pour 2024 est en ligne. Il résume chaque enquête conduite l'an dernier et comporte des données chiffrées intéressantes. On y apprend par exemple que l'année a été marquée par une forte augmentation de l'emploi des drones qui s'établit à 17% de l'activité.
Pour leur part, les hélicoptères ont représenté 33% de l'activité des aéronefs d'État l'an dernier et donné lieu à 10 ouvertures d'enquêtes (voir page 13 du rapport).

La taxonomie des accidents d'hélicoptères dont l'enquête a été clôturée les classe dans les 4 catégories suivantes :

- SCF-NP (défaillance système hors motorisation)
  - Fixation non conforme d'un câble ayant conduit à une défaillance du RAC
- EXTL (transport sous élingue / treuillage)
  - Mauvaise prise de références lors d'un treuillage sur embarcation
- TURB (turbulences)
  - Passage dans le sillage de l'hélicoptère précédent en finale.
- ARC (contact anormal avec le sol / la piste)
  - Facteur résultant de la gestion de deux des évènements ci-dessus.

A noter qu'un incident n'a pas fait l'objet de rapport d'enquête :
Il se rapporte à la chute d'une pierre détachée d'une paroi, sur le site d'intervention d'un hélicoptère en mission de secours en montagne.

Du côté de la VAI

L'association américaine, qui renouvelle la composition de son comité exécutif chaque année, a élu Rick Kenin pour succéder à Mark Schlaefli à sa présidence pour la période 2025/2026.

Rick Kenin est actuellement directeur d'exploitation d'un organisme non gouvernemental qui assure un service HEMS dans la région de Boston, après une carrière au sein des US Coast Guards. Il prendra ses fonctions le premier juillet prochain.

> *Attention : Le siège de "chairman of the board" de la VAI est un mandat électif qui ne doit pas être confondu avec le poste de "Président & CEO", lequel correspond à la fonction de dirigeant permanent, pour laquelle le processus de recrutement est en cours pour succéder à Jim Viola (voir la synthèse UFH du 26 mars dernier).*

Pour le cas où vous ne l'auriez reçue directement, vous pouvez consulter ici la dernière newsletter de l'EHA.

Elle est amenée à rappeler cette semaine les deux consultations ouvertes :

1. Le sondage édité par l'EASA sur l'organisation du prochain Rotorcraft and VTOL Symposium. La date limite de contribution a été prolongée jusqu'au 25 avril.
2. Le recueil de données sur les pilotes d'hélicoptère organisé par l'EHA n'a pour l'instant recueilli qu'une trentaine de réponses. (voir les deux dernières synthèses de l'UFH pour plus de précisions sur la démarche)